



Bulletin municipal de

**LE MUNG**

Juillet – Décembre 2020





Directeur de la publication : Frédéric BRUNETEAU

Comité de rédaction : Estelle LORET, Florentin PINEAUD, Sandra REGNIER

Conception et impression : Imprimerie Actiade, 8 route des vignes, ZA la Sauzaie, Fontcouverte

*Si vous souhaitez suggérer des idées pour le prochain bulletin* : [mairie@lemung.fr](mailto:mairie@lemung.fr)

# LE MOT DU MAIRE

Chères Méléduiniennes,  
Chers Méléduiniens,



Si l'année 2020 est singulière à bien des égards elle restera certainement dans nos mémoires comme celle des épreuves et des défis.

En dépit des circonstances, des incertitudes et des entraves liées à la pandémie de la COVID-19, des actions sur notre commune ont pu être engagées et se poursuivent, concernant notamment la sécurisation des chemins, l'évacuation des eaux pluviales, l'entretien, des aménagements divers et quelques investissements...

La dynamique du conseil est bien là, avec pour motivation essentielle, se soucier du bien-être et de la qualité de vie de notre si jolie commune.

Mon équipe et moi-même restons à votre écoute afin de vous accompagner et nous ferons le maximum pour vous aider à traverser au mieux cette période si particulière. Il convient que chaque personne fasse preuve de discernement et de civisme comme vous l'aviez fait ce printemps.

En espérant revenir le plus tôt possible à une situation permettant de renouer avec une vie dite « normale ».

En espérant pouvoir se retrouver en famille et amis à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Je vous souhaite courage, patience et positivisme.

Prenez soin de vous.

Le Maire, Frédéric Bruneteau

# Les réunions du Conseil municipal

## Réunion du 25 septembre 2020

**Présents :** BRUNETEAU Frédéric, ROY Aurélie, PINEAUD Florentin, JOLLY Thibaud, RATEAUD Christine, REGNIER Sandra, RICHAUDEAU Fabienne, BERTRAND Rodolphe et YONNET Alain.

**Etaient absents :** LORET Estelle (a donné procuration à BRUNETEAU Frédéric) et BOBRIE Pascal (a donné procuration à RICHAUDEAU Fabienne).

**Secrétaire de séance :** PINEAUD Florentin.

### DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA CLECT (COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES)

Monsieur le Maire informe que la CLECT a plusieurs missions, dont notamment, l'évaluation des coûts induits par les transferts de compétences entre les communes et la Communauté de communes. Cette commission est composée de membres désignés au sein des conseils municipaux. Aussi, Monsieur le Maire propose de procéder à la désignation au sein du Conseil Municipal d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant pour siéger au sein de la CLECT. Monsieur Le Maire fait l'appel à candidatures : Monsieur BRUNETEAU Frédéric et Monsieur PINEAUD Florentin.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de nommer Monsieur PINEAUD Florentin comme titulaire et Monsieur BRUNETEAU Frédéric comme suppléant pour représenter la commune de LE MUNG à la CLECT.

**Approbation à 11 voix.**

### ACHAT DE MIROIRS

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la nécessité d'acheter des miroirs afin de faciliter et de sécuriser la circulation pour les villages de la Lançonnière, des Abelins et des Chevaliers.

Deux devis ont été demandés :

- Leader collectivité : 217.24 € HT le miroir et 116.23 € HT le poteau de 4 m soit un total de **1200.49 € TTC.**
- Syndicat de la Voirie : 172.56 € HT le miroir et 52.16 € le poteau de 3.50 m soit un total de **808.99 € TTC.**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide d'accepter le devis du syndicat de voirie pour un montant total de 808.99 € TTC et autorise Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

**Approbation à 11 voix.**

### ACHAT DE CITERNES POUR LE LOTISSEMENT

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que lors d'une vente d'une parcelle dans le lotissement, la commune offre une citerne de récupération d'eau de pluie. Afin de couvrir l'ensemble des parcelles, il faudrait en acheter six.

Des devis ont été demandés :

Frans Bonhomme : 3140 € HT soit 3 768 € TTC pour 6 cuves en béton et 6930 € HT soit 8316 € TTC pour des citernes en polyéthylène.

Sarl Marchand : 3596.40 € HT soit 4315.68 € TTC pour des cuves en béton et 6405 € HT soit 7686 € TTC pour des cuves en polyéthylène.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide d'accepter le devis de Frans Bonhomme relatif aux cuves en béton et autorise Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

**Approbation à 11 voix.**

#### ACHAT DE TABLES ET DE BANCS

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il faudrait acheter des bancs et des tables afin d'aménager le pourtour de l'église ainsi que le terrain de Biot.

Des devis ont été demandés.

→ Leader Collectivités :

Table : 324.89 € HT l'unité

Banc : 202.68 € HT l'unité

Coût total avec frais de livraison : 1 385.14 € HT soit **1 662.17 € TTC**

→ Comat et Valco :

Table : 303.01 € HT l'unité

Banc : 235.01 € HT l'unité

Coût total avec frais de livraison : 1 330.00 € HT soit **1 596.00 € TTC**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide d'accepter le devis de Comat et Valco pour un montant total de 1 596.00 € TTC et autorise Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

**Approbation à 11 voix.**

#### QUESTIONS DIVERSES

**Lotissement** : Madame Richaudeau s'interroge sur le règlement du lotissement. En effet, à partir de 10 ans, le règlement est caduc. Mais a priori pas pour les règlements communaux. Est-ce valable ? Monsieur le Maire précise qu'après renseignement pris auprès du service urbanisme de la CDC, ce dernier confirme qu'une commune dotée d'un PLU avec un lotissement de plus de 10 ans, c'est le règlement de zonage du PLU qui fait foi.

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il reste plus que 2 parcelles à vendre. Sur un des terrains, un logement communal est prévu. Pour cela, Monsieur le Maire est chargé de faire les démarches pour savoir comment procéder au lancement de ce projet (maitre d'œuvre, ...). Concernant le dernier lot, la question est : faut-il le garder pour un habitant de la commune ? Après vote, il est décidé de le vendre à des personnes extérieures ou de la commune.

Monsieur le Maire informe que l'entretien de la haie du lotissement a été réalisé.

**Radars pédagogiques** : le bilan est présenté par Monsieur YONNET Alain.

**Eglise** : Rencontre avec Monsieur Barbier et Monsieur Morillon concernant le tintement de la cloche pour l'électrifier.

Madame ROY Aurélie et Monsieur YONNET Alain ont rencontré deux entreprises qui seraient en mesure d'installer des systèmes d'électro-tintement :

- Entreprise BODET, connue pour son sérieux et fortement conseillé par Monsieur Morillon : 6400 € TTC.
- Entreprise Mignaud : 4061€ TTC.

Le prix de l'installation laisse à réfléchir, car le coût est conséquent.

**Ligne TER La Rochelle – Bordeaux** : concertation 2020 le 5 novembre en ligne. Des questions seront posées par Florentin Pineaud pour améliorer la desserte de la gare de Saint-Savinien, et donc du Mung.

**Achats divers :**

- Arbres d'ornement pour le cimetière.
- Aspirateur en remplacement de celui de l'église.

## **Réunion du 13 novembre 2020**

**Présents :** BRUNETEAU Frédéric, ROY Aurélie, PINEAUD Florentin, JOLLY Thibaud, RATEAUD Christine, RICHAUDEAU Fabienne, BERTRAND Rodolphe, BOBRIE Pascal, LORET Estelle et YONNET Alain.

**Etait absente :** REGNIER Sandra a donné procuration à RICHAUDEAU Fabienne.

**Secrétaire de séance :** PINEAUD Florentin.

Une minute de silence est respectée en hommage à Samuel PATY, professeur assassiné.

### **OPPOSITION AU TRANSFERT DE LA COMPETENCE URBANISME A LA CDC**

Monsieur le Maire informe que la loi ALUR organise un nouveau transfert de droit de la compétence Plan Local d'Urbanisme aux EPCI concernés existant à la date de publication de la loi ALUR, soit le 27 mars 2014, ainsi que celles créées ou issues d'une fusion, postérieurement à cette date.

Ainsi, ces EPCI qui n'auraient pas pris la compétence en matière de PLU, deviendront compétents de plein droit, le premier jour de l'année suivant l'élection du président de la communauté suite au renouvellement général des conseils municipaux et communautaires, c'est-à-dire au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

La Communauté de Communes des Vals de Saintonge est donc concernée par ce transfert au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Toutefois, la loi organise à nouveau une période durant laquelle un droit d'opposition pourra être exercé par les communes membres : si dans les trois mois précédant le 1<sup>er</sup> janvier 2021, au moins 25 % des communes représentant au moins 20 % de la population s'y opposent, ce transfert de compétence n'aura pas lieu.

Après délibération, le conseil municipal décide de s'opposer au transfert de la compétence Plan Local d'Urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale à la Communauté de Communes des Vals de Saintonge le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

**Approbation à 11 voix.**

### **ACHAT DE TERRAINS**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que Madame CIGOLINI – THERGNY l'a recontacté concernant son souhait de vendre à la commune ses biens cadastrés B 426 + B 427 + B 428 + B 902 + B 904 et B 907.

Une première offre avait été faite par l'ancienne équipe pour 11.000 €.



Après discussion, le conseil décide de faire une nouvelle offre à 13.000 € (offre valable jusqu'au 31 décembre 2020) ; les frais d'acte seront à la charge de la commune.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à faire une offre à 13 000 €. Me CHAUVIN est désignée comme notaire en charge de la rédaction.

**Approbation à 11 voix.**

#### SITE INTERNET

Monsieur le Maire propose à l'assemblée la mise en place d'un site internet pour la commune.

Contact a été pris avec Soluris (prestataire informatique pour les collectivités).

Deux propositions sont faites :

- Offre standard à 500 € annuel avec 2.5 jours d'accompagnement
- Offre service + : 700 € annuel avec 3 jours d'accompagnement

Ces tarifs sont pour un engagement sur 3 ans.

Les services compris dans les deux offres sont : accompagnement dans le projet, prestation d'intégration de l'arborescence, formations, assistance à l'utilisation, partage sur les réseaux sociaux, intégration au club utilisateur, hébergement, nom de domaine et la sécurisation du site.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, décide de retenir l'offre service + pour la création et la maintenance du site internet de la commune pour un montant de 700 € TTC annuel avec un engagement de 3 ans.

**Approbation à 11 voix.**

#### QUESTIONS DIVERSES

**Flow vélo :** mise en place prochainement de la signalétique « attention vélos » au village du Breuil sur la route départementale et communale.

**Plantation :** il est préconisé de mettre en place des « Dorskamp » à la place des peupliers à la Lançonnière car ces derniers seraient plus résistants.

Plantation de 4 cyprès dans les quatre coins du cimetière et la haie au niveau de la porte du cimetière sera arrachée. Il faudrait trouver une nouvelle solution en remplacement de cette haie.

**Lotissement :** Monsieur le Maire informe que les dernières citernes ont été livrées sur chaque lot.

**Drone :** la municipalité a fait appel à ce service gratuit de la CDC afin d'avoir une vue aérienne du cimetière. Le but est ensuite de recenser tous les emplacements libres, pris ou réservés.

Cette démarche permettra d'avoir ensuite une version dématérialisée du cimetière.

**Ile de la Grenouillette :** il n'y a plus beaucoup de carpes compte tenu des travaux en cours.

**Commission voirie :** la prochaine réunion est fixée au samedi 28 novembre 2020 à 10 h. Un point sur les travaux à prévoir sera fait.

**Eclairage public :** Monsieur le Maire a pris contact avec le SDEER afin que les lampadaires soient retournés afin d'éclairer le chemin piétonnier et non la route. Le nécessaire va être fait prochainement

**Piscine :** les conseillers s'interrogent sur l'avancement du dossier de rénovation. A ce jour, aucun permis de construire n'a été reçu en mairie.

**Achats groupés :** demande d'une administrée quant à la possibilité de faire des achats groupés de matériels. Il est décidé que les personnes viennent en mairie pour faire part de leur besoin et leur demande sera étudiée.

**Défibrillateur :** achat obligatoire avant le 1<sup>er</sup> janvier 2022 afin d'équiper la salle municipale. Un appel d'offre a été fait par la CDC Vals de Saintonge. La société Défibril propose un défibrillateur extérieur pour la somme de 1716 €.

Cet achat sera inscrit au budget 2021. Se renseigner pour savoir si des subventions sont possibles ?

\*  
\*       \*  
\*

*Dans le dernier bulletin municipal, une photo accompagnant l'hommage rendu à Jean-Louis Richaudeau devait apparaître, à sa gauche. Lors de l'impression, la photo n'est pas sortie, et c'est pour ce désagrément que nous présentons nos excuses les plus sincères et profondes à ses proches comme aux personnes qui auraient pu en être affectées.*





# Quelques informations utiles

## Permanences de la Mairie

- Le mardi, de 14 heures à 18 heures
- Le vendredi, de 14 heures à 18 heures.

Pour toute information, vous pouvez contacter le secrétariat de la Mairie au 05.46.90.17.37.  
L'adresse mail est la suivante : [mairie@lemung.fr](mailto:mairie@lemung.fr).

Numéros de téléphone du Maire et des adjoints :

- **Frédéric Bruneteau** : 06.82.65.41.48
- **Aurélie Roy** : 06.64.17.38.06
- **Alain Yonnet** : 06.85.71.14.70



À VOS LECTURES ! Une **boîte à livres** est désormais disponible sur notre commune. Elle est située sur la place de la Liberté, au centre du bourg. Elle permet à tout moment de la journée ou de la nuit d'y déposer, d'emprunter, d'échanger un livre selon ses goûts. C'est un projet solidaire qui favorise le lien social, encourage une économie de partage...

Donnez une seconde vie à nos lectures, et LIBRE à vous de partager !

Des essaims de **frelon asiatique** ont été aperçus au village de **la Porchinière**. Des dispositifs existent pour les piéger : notamment certains qui permettent d'attraper les reines. Ces pièges doivent être installés de février à juin. Vous pouvez venir en récupérer à la Mairie. Pour plus d'informations, vous pouvez aller sur le site du FDGDON 17 qui explique comment et où les installer (<https://www.fdgdon17.fr/frelons>).



## Recherche de mode d'accueil pour les enfants

La famille s'agrandit ? Vous déménagez ? Il vous faut trouver un mode d'accueil pour votre enfant ?

Les Relais Assistantes Maternelles Parents (RAMP) sont là pour vous aider à **choisir le mode d'accueil qui correspond à vos besoins et à vos attentes.**

Spécialistes de la petite enfance, Catherine, Sophie, Cécile ou Angélique sauront vous orienter sur un accueil **collectif ou individuel** en fonction de vos contraintes (horaires décalés, besoins réguliers ou ponctuels, etc).

Dès **janvier 2021**, ce nouveau dispositif vous permettra, en un seul rendez-vous, d'avoir la présentation de toute l'offre du territoire (multi-accueils, Maisons Assistantes Maternelles, listes des assistantes maternelles et garde à domicile) et un accompagnement pour faire vos démarches d'inscription ou de parents-employeurs.

Pour le secteur Saint-Savinien / Tonnay-Boutonne, veuillez contacter Cécile Neveu (06.64.20.52.57 – [ramp-stsavinien@valsdesaintonge.fr](mailto:ramp-stsavinien@valsdesaintonge.fr)).

Retrouvez sur [www.valsdesaintonge.fr/ramp](http://www.valsdesaintonge.fr/ramp) toutes les missions et événements organisés par les RAMP de Saintonge.

## Solid'Auto, garage local et solidaire

Créée en 2015, Solid'Auto est une entreprise d'insertion. Conscient que la mobilité est un véritable enjeu pour l'insertion sociale, l'accès à cette mobilité des personnes en difficulté représente notre motivation première.

Nos **deux garages** de Saintes et de Saint-Jean-d'Angély sont ouverts à tous.

Ils proposent tout service de mécanique générale sur tous types de marques et assure la conformité des garanties constructeur.

Les réparations sont effectuées par 3 mécaniciens diplômés et expérimentés, et 2 apprentis.

Nous proposons à la vente des véhicules d'occasion à bas coût entièrement révisés et garantis 6 mois.

N'hésitez pas à venir faire réparer votre véhicule ou acheter votre véhicule d'occasion pour soutenir notre action solidaire unique sur le département.

Adresse : **Solid'Auto**, 18 avenue du Point du Jour, 17400 Saint Jean d'Angély (05.79.23.00.03).



An advertisement for 'L'esprit LOCAL'. The top part features the text 'SOYEZ FIER D'AVOIR L'esprit LOCAL' and 'Soutenez vos commerces de proximité, artisans et producteurs des Vals de Saintonge en achetant en ligne sur www.lespritlocal.fr'. Below this, there are icons for 'Click &amp; Collect' and 'Livraison à domicile', and a code '-10€ avec le code LOCALCDC1120'. The bottom part shows a hand holding a smartphone displaying the 'L'esprit LOCAL' app interface, which includes categories like 'Plus Car les', 'Plus Shopping', 'Plus Bio', and 'Plus Services'. At the very bottom, there are logos for various local organizations like 'Vale de Saintonge', 'CC Intercommunal de Saintonge', 'FIDAL', and 'ACAH'.



# État civil

Naissances : Sam, Alex, Jean-Christophe **THORAUD**, né le 20 juillet 2020 à Saintes  
Nolan **AUBRÉE DESJULETS**, né le 29 novembre 2020 à Saintes

Mariages : aucun mariage

Décès : aucun décès



## Cérémonie du 11 novembre 2020

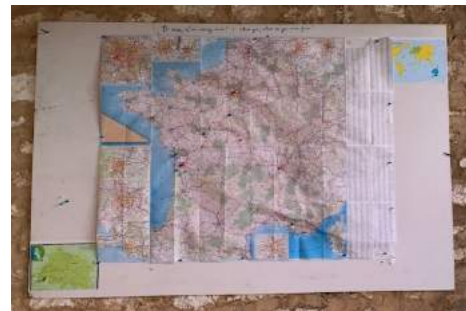
C'est dans le respect des règles sanitaires que s'est tenue, cette année, la cérémonie du 11 novembre 1918 au Mung. Alors que l'écrivain et soldat Maurice Genevoix était inhumé au Panthéon, les présents (Guy Bruneteau en tant qu'ancien combattant, Paul Picoulet comme porte-drapeau, quelques élus et le Maire) honoraient la mémoire de ceux tombés il y a plus de cent ans pour la défense de notre pays : BOUITRIT Fernand, BRUNETEAU Didatien, CHANCELLE Achille, JONCHÈRE Joseph, PERDRIGEAT Ferdinand, TABARD Louis, VIEUILLE Alfred et YONNET André. Les récents événements conduisent chacun à rappeler que ces valeurs qui fondent notre démocratie et notre République ne sont jamais entièrement acquises. Elles doivent faire l'objet d'un combat quotidien de la part de tous. Honorer la mémoire de ceux qui ont sacrifié leur vie pour les défendre en fait notamment partie.



# Une carte de France et du monde

Notre commune est traversée par des randonneurs, des cyclistes, des curieux qui s'arrêtent visiter fréquemment notre église, désormais ouverte aux visiteurs. Ils peuvent écrire un mot sur le cahier qui est mis à leur disposition dans l'édifice. Mais d'où viennent-ils ?

Une carte de France, et du monde, ont été installées dans le balet, pour que chacun puisse pointer, à l'aide d'une punaise, l'endroit d'où il vient. Les résultats sont surprenants : des visiteurs d'Australie, de Grande-Bretagne, mais aussi de contrées françaises plus proches sont venues jusque chez nous découvrir notre coin de terre, notamment lors des Journées du Patrimoine. Cette carte se complète au fur et à mesure, puisqu'elle est destinée à rester là en permanence. Venez y jeter un coup d'œil, cela en vaut le détour.



## « Sauvage des rues : belles et rebelles »



Notre commune a accueilli cet été une exposition, prêtée gracieusement par l'EPTB (Etablissement public de territoire de bassin de Charentes). Intitulée « Sauvage des rues : belles et rebelles », elle avait pour objectif de mettre à l'honneur des fleurs que l'on redécouvre, grâce à l'usage raisonné de pesticides. L'exposition avait également pour objectif de **mettre en valeur** l'espace entourant l'église, qui a été agrémenté de **deux bancs** depuis. Elle a permis aux visiteurs de concilier **patrimoine** et **environnement**, notamment lors des Journées européennes du Patrimoine.



## Le Tour Poitou-Charentes, au Mung



Les fans de la Petite Reine ont pu encourager **le 28 août** les cyclistes du tour Poitou-Charentes. Cette étape partait de Royan pour rejoindre Echiré, dans les Deux-Sèvres. Le soleil, entre les nuages, était de la partie pour ce beau moment sportif. Merci aux Mélédueniens bénévoles (et aux autres bénévoles également) pour l'organisation de cet événement, qui s'est passé sans imprévu.



# Le Piano sur le lac de la Grenouillette

Les 14 et 15 août, c'est un concert surprenant qui s'est tenu sur la commune du Mung : celui d'une compagnie qui faisait son tour de France, sur l'eau ... La compagnie « Le PianO du lac », accompagnée d'un soleil couchant, a interprété plusieurs musiques classiques tout au long de la soirée. La douceur des chansons, la justesse de la mélodie ont invité les spectateurs à voir ce lieu, le lac de l'île de la Grenouillette, autrement. Un beau moment de poésie, si précieux en ce moment. A bientôt la compagnie !



## Un logo pour notre commune

Comment représenter visuellement notre commune, qu'est-ce qui la symbolise ? Les épis de blé, le tracé de la Charente, l'eau, la pierre calcaire, les carrelets... C'est avec cette question en tête et ces suggestions qu'est venue l'idée de doter notre commune d'un logo, d'un visuel qui la représente. D'autres communes, plus conséquentes ou pas d'ailleurs, en sont dotées : Taillebourg, Saint-Savinien, Romegoux, ...

Alors pourquoi pas nous ? Pour vous, comment identifie-t-on Le Mung ? La parole vous est donnée. Voici quelques suggestions, exhaustives. N'hésitez pas à en mettre d'autres, et à déposer votre papier dans la boîte aux lettres de la mairie, pour que vos idées soient prises en compte. Papier à déposer avant le 30 juin 2021 !



.....✂.....✂.....✂.....✂

Un logo pour LE MUNG - Pour moi, Le Mung c'est :

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> La Charente, son tracé | <input type="checkbox"/> L'île de la Grenouillette               |
| <input type="checkbox"/> Les carrelets          | <input type="checkbox"/> Le château                              |
| <input type="checkbox"/> La pierre calcaire     | <input type="checkbox"/> Ses peupliers italiens au bord de l'eau |
| <input type="checkbox"/> L'agriculture          | <input type="checkbox"/> Sa mairie                               |
| <input type="checkbox"/> L'eau                  |  |
| <input type="checkbox"/> Son église             |  |
| <input type="checkbox"/> Autres idées :         |  |

# Le coin des associations



## L'association communale des chasseurs agréés (ACCA Le MUNG)

Une année 2020 qui se termine dans des conditions inédites.

Notre saison de chasse 2019/2020 s'est donc terminée le jeudi 6 août, date de notre assemblée générale. Les statuts de l'ACCA ont été revotés et le bureau a été réélu dans son intégralité et reste inchangé. Nous avons prévu pour cette nouvelle saison de chasse 5 lâchers de faisans, 1 lâcher de perdrix et plusieurs battues aux chevreuils.



Depuis le début du reconfinement, la chasse aux petits gibiers nous est interdite. Seule la chasse aux gros gibiers est autorisée. Un chasseur isolé, dans un champ, un marais ou un bois ne représente aucun risque de contamination pour lui-même ni pour autrui. Allez comprendre une logique !

Enfin dans une situation aussi incertaine, il est difficile de se projeter dans l'avenir. Sans activité les prochaines saisons de chasse risquent d'être compliquées. Espérons que l'on puisse passer les fêtes en famille, et que la pandémie soit derrière nous pour cette nouvelle année 2021. Le conseil d'administration et moi-même, vous adressons les meilleurs vœux pour l'année 2021.

Le Président,  
Vincent GUILLOT

\*

## Le comité des fêtes de LE MUNG

Cette année 2020 restera une année mémorable pour les Méléduuniens. En effet pour commencer nous avons annulé notre soirée choucroute car le premier homme de la commune (Jean-Louis RICHAUDEAU) nous a quittés le 11 février. Le confinement imposé le 17 mars jusqu'au 11 mai ne nous a pas permis d'organiser notre loto du printemps en mars, suivi en juillet de la randopédestre (en association avec l'ACCA) ainsi que le loto d'automne en novembre. Pour terminer l'année nous devons nous résigner de ne pas organiser notre traditionnelle fête de Noël.



L'ensemble du comité des fêtes espère vous retrouver l'année prochaine. Prenez soin de vous et retrouvons-nous en 2021 !

Le comité des fêtes



# Le Mung, Images d'autrefois

## Un passé au service du présent et de l'avenir

**Le Mung**, c'est notre commune, enclavée depuis toujours dans un méandre de la Charente où le temps s'écoule sereinement, et où il fait bon vivre. C'est riche de son patrimoine et de sa population d'environ 300 Méléduvien(ne)s, ayant son histoire, ses activités, et son identité propre, qu'au détour d'une rencontre, les anciens et les nouveaux habitants aiment se partager.

Convaincus de la richesse en photos, documents et témoignages, nous nous sommes lancés dans l'aventure, afin de réaliser un livre recueillant les traces de la vie d'autrefois. En collaboration avec la librairie savinoise « Le Passage des Heures », et soutenu par la mairie de notre commune, l'ouvrage « *Le Mung, images d'autrefois* » s'inscrit dans la collection du même nom, qui a publié des ouvrages similaires pour nos voisins taillebourgeois, savinois ou crazannais.



Les conscrits de 1930 devant le château

Si vous avez en votre possession des **photos** de famille, des **cartes postales**, des **documents anciens**, des **invitations**, ... sur la période de **1860 à 1970** et qui ont trait :

- Au patrimoine des villages et de leurs activités (architecture, moulins, commerces, ...)
- A la vie des familles (métiers, mariages, communions, ...)
- A l'école et tout ce qui concerne la ruralité (activités agricoles, vendanges, battages, ...)
- Aux fêtes populaires (kermesses, frairies, fêtes au château ...)
- Aux scènes de vie autour du fleuve Charente, du canal et de l'île de la Grenouillette
- Aux personnalités marquantes de la commune ...

... Et que vous aimeriez témoigner et transmettre ces anecdotes et histoires ?

**Votre aide nous est précieuse !**

Appelez-nous ou venez à notre rencontre. Pour échanger ensemble, nous tiendrons compte du contexte sanitaire actuel et prendrons nos précautions en appliquant les gestes barrières. Ensemble nous trouverons une solution pour faire que ce livre soit une compilation des événements de vie de chacun(e) des Méléduvien(ne)s d'hier et d'aujourd'hui, et construire ainsi ensemble ce livre de mémoire.

Daniel Renault : 06.03.22.09.19

Fabienne Richaudeau : 06.68.18.30.32

Florentin Pineaud : 06.27.13.75.86

ainsi que la librairie Le Passage des heures au 05.46.91.85.14 et la mairie au 05.46.90.17.37.

*Tous les documents prêtés seront scannés et rendus rapidement aux propriétaires.*

**Un grand merci !**

Daniel, Fabienne et Florentin

# De Thiviers à l'île d'Aix, en passant par Le Mung, l'itinéraire de la Flowvélo



Vous l'avez peut-être remarqué, mais aux chemins et routes de notre commune sont installées de petites bornes en bois. Vous avez peut-être aussi observé que depuis le déconfinement de juin, beaucoup de vélos passaient sur nos routes... L'été, la nature : ceci explique cela. La saison qui arrive n'est évidemment pas aux réjouissances cyclistes ou autres. Mais cet article peut donner idée pour le printemps, ou tout au moins connaissance pour l'hiver, de ce que ces signaux signifient.

La Flowvélo est un circuit cycliste qui rejoint l'île d'Aix à Thiviers en Dordogne, par des petites routes ou sentiers peu ou pas fréquentés des voitures. C'est ce qui en fait le charme : les chemins qui longent la Charente, les chemins qui longent les voies de chemin de fer, les chemins qui longent les champs. On observe sur les sentiers les paysages autrement, car le temps y est différent. Les campings nous accueillent le soir. On y fait aussi des rencontres, de Français ou d'étrangers qui visitent différemment notre coin de Saintonge.

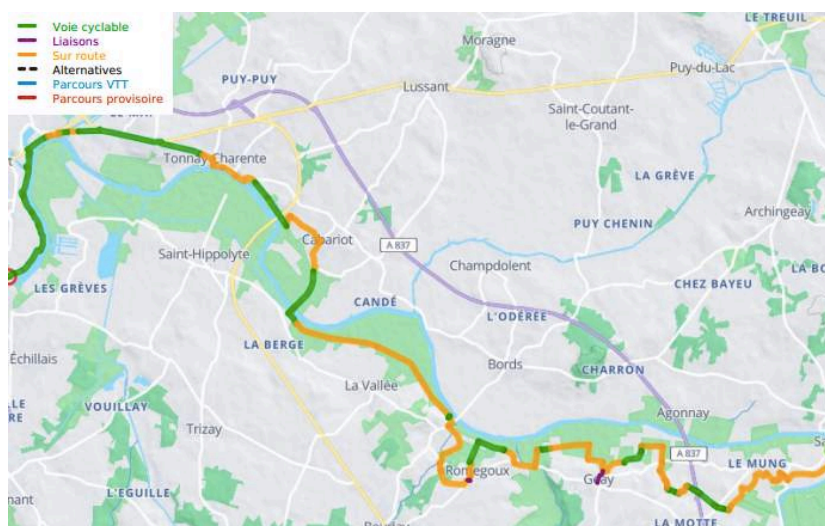
La Flowvélo passe deux fois par Le Mung : une fois pour rejoindre Saint-Savinien, et une autre pour reprendre le circuit principal, soit en allant vers Geay ou vers Crazannes. Le circuit traverse notamment la prairie de l'Anglée, les villages du Chevalier et de Chaud-Bois, l'île de la Grenouillette, le Bois Brossard ou le village du Breuil.



**France Vélo Tourisme**<sup>1</sup> propose une suggestion de circuit, partant de Saint-Savinien pour rejoindre Rochefort. Il peut se faire en 2h30, et est d'une distance de 39 km (aller). « Aucune difficulté sur cette étape qui alterne entre petites routes et chemins calcaires. 200 m de cheminement dégradé avant le pont de la Cèpe. La traversée de Tonnay-Charente se fait par des pistes cyclables uni-directionnelles parallèles à la RD 137. Au niveau du Pont de la Cèpe vous pouvez partir vers le sud via La Vélodyssée. Si vous empruntez le pont vers Rochefort, La Vélodyssée et La Flow Vélo se superposent jusqu'à Rochefort ».

Des guides sont disponibles en mairie et à l'office du tourisme de l'île de la Grenouillette pour vous renseigner.

**... Alors, à vos vélos !**



<sup>1</sup> <https://www.francevelotourisme.com/itineraire/la-flow-velo/saintes-saint-savinien>



# LA FLOW VÉLO® , une véloroute inspirante !

La Flow Vélo®, c'est désormais le doux nom d'une véloroute nationale qui permet de relier Thiviers en Dordogne à l'île d'Aix en Charente-Maritime, en sillonnant, d'Est en Ouest la Charente. Une campagne chic et verdoyante, un fleuve Charente tout en nuances et courbes, un vignoble vallonné, un océan aux accents toniques, des villages de pierre, d'eau et de charme... La Flow Vélo® invite à un voyage de près de 290 km tout en douceur, en mode slow tourisme, au coeur de la Nouvelle-Aquitaine.

## Un si doux voyage...

- 1 S'inviter à **THIVIERS**, capitale du foie gras dans le Périgord vert.
- 2 Découvrir l'art de la coutellerie à **NONTRON**.
- 3 Se mettre au vert et en pause douceur à **MARTHON**.
- 4 Flâner à **ANGOULÊME** sous le signe du 9<sup>e</sup> art entre musée et murs peints.
- 5 Vivre l'expérience **COGNAC**, côté ville ou vignoble.
- 6 Plonger dans l'histoire à **SAINTES**, des arènes gallo-romaines à l'Abbaye aux Dames.
- 7 Vivre une aventure maritime à **ROCHEFORT**.
- 8 Mettre le cap vers l'**ÎLE D'AIX** et ses phares jumeaux que l'on distingue de loin.



**LE FLEUVE CHARENTE**  
De Rochefort à Angoulême, La Flow Vélo® longe le fleuve Charente. Langoureux, paisible, le cours d'eau se prête à des escapades douces et bucoliques. Navigable d'Angoulême à la mer en bateau habitable, la Charente est scandée par des écluses et petits ponts bossus. Elle offre aux marins d'eau douce de nombreuses possibilités d'escales pour enfourcher son vélo... et partir sur La Flow Vélo®.

**LE PARC NATUREL RÉGIONAL PÉRIGORD LIMOUSIN**  
À l'Est de La Flow Vélo®, les vélotouristes profitent d'un environnement naturel préservé.



Avec ses

290 km

La Flow Vélo®  
met en connexion

○ La Scandibérique (EuroVelo 3)

○ La Vélodyssée (EuroVelo 1)



2



3



7

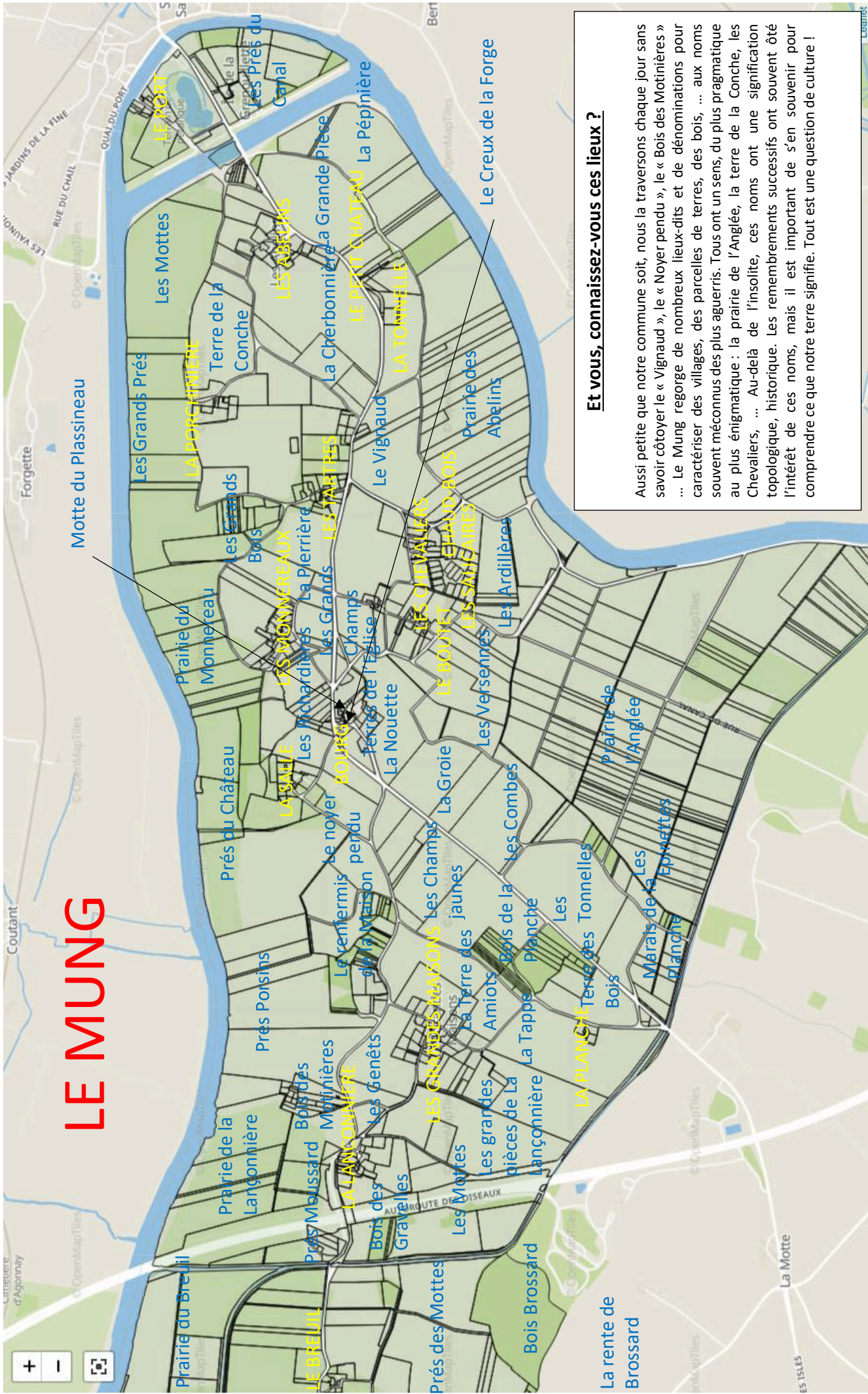
Charente-Maritime --- 120 km

Charente --- 110 km

Dordogne --- 60 km



# LE MUNG



**Et vous, connaissez-vous ces lieux ?**

Aussi petite que notre commune soit, nous la traversons chaque jour sans savoir côtoyer le « Vignaud », le « Noyer pendu », le « Bois des Motinières » ... Le Mung regorge de nombreux lieux-dits et de dénominations pour caractériser des villages, des parcelles de terres, des bois, ... aux noms souvent méconnus des plus aguerris. Tous ont un sens, du plus pragmatique au plus énigmatique : la prairie de l'Anglée, la terre de la Conche, les Chevaliers, ... Au-delà de l'insolite, ces noms ont une signification topologique, historique. Les remembrements successifs ont souvent ôté l'intérêt de ces noms, mais il est important de s'en souvenir pour comprendre ce que notre terre signifie. Tout est une question de culture !





**HORAIRES DU 13/12/2020 AU 02/07/2021**  
**BORDEAUX > LA ROCHELLE**  
Pour les trains LA ROCHELLE PORTE DAUPHINE-ROCHFORT, se reporter à la fiche horaire de la ligne

**MISE A JOUR**  
**LE 26/11/20**

Cette fiche horaire est régulièrement mise à jour sur [ter.sncf.com/nouvelle-aquitaine](http://ter.sncf.com/nouvelle-aquitaine).  
Pensez à vous reporter aux renvois.

**LUNDI à VENDREDI (sauf fêtes)**

Mode de transport	N°	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	
Jours de circulation		La Rochelle	St-Jean-de-Marsac	St-Martin-de-Viel	St-Martin-de-Viel	St-Martin-de-Viel	St-Martin-de-Viel	St-Martin-de-Viel	St-Martin-de-Viel	St-Martin-de-Viel	St-Martin-de-Viel	St-Martin-de-Viel	St-Martin-de-Viel	St-Martin-de-Viel	St-Martin-de-Viel	St-Martin-de-Viel	St-Martin-de-Viel	St-Martin-de-Viel	St-Martin-de-Viel	
Interurbain	864790	06:17	06:52	07:37	08:22	09:07	09:52	10:37	11:22	12:07	12:52	13:37	14:22	15:07	15:52	16:37	17:22	18:07	18:52	19:37
Correspondances																				
TER	864790	06:17	06:52	07:37	08:22	09:07	09:52	10:37	11:22	12:07	12:52	13:37	14:22	15:07	15:52	16:37	17:22	18:07	18:52	19:37

**RENVOIS**

Cercle aussi le 12 mai  
Cercle aussi le 12 mai

**LEGENDE**

Sam. : inclut les jours fériés suivants : 25/12/20, 01/01/21, 01/05/21, 08/05/21 et 13/05/21.  
Dim. : inclut les jours fériés suivants : 05/04/21 et 24/05/21.  
IC : Intercités

**JOURS FÉRIÉS**

- Ven 25 décembre  
- Lundi 5 avril  
- Samedi 1<sup>er</sup> mai  
- Jeudi 13 mai  
- Lundi 24 mai

**SAMEDI, DIMANCHE et FÊTES**

Mode de transport	N°	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER
Jours de circulation		La Rochelle	St-Jean-de-Marsac	St-Martin-de-Viel	St-Martin-de-Viel	St-Martin-de-Viel	St-Martin-de-Viel	St-Martin-de-Viel	St-Martin-de-Viel	St-Martin-de-Viel	St-Martin-de-Viel	St-Martin-de-Viel	St-Martin-de-Viel	St-Martin-de-Viel	St-Martin-de-Viel	St-Martin-de-Viel	St-Martin-de-Viel	St-Martin-de-Viel	St-Martin-de-Viel
Interurbain	864792	08:51	09:26	10:11	10:56	11:41	12:26	13:11	13:56	14:41	15:26	16:11	16:56	17:41	18:26	19:11	19:56	20:41	21:26
Correspondances																			
TER	864792	08:51	09:26	10:11	10:56	11:41	12:26	13:11	13:56	14:41	15:26	16:11	16:56	17:41	18:26	19:11	19:56	20:41	21:26

**RENVOIS**

Cercle aussi le 12 mai  
Cercle aussi le 12 mai

**LEGENDE**

Sam. : inclut les jours fériés suivants : 25/12/20, 01/01/21, 01/05/21, 08/05/21 et 13/05/21.  
Dim. : inclut les jours fériés suivants : 05/04/21 et 24/05/21.  
IC : Intercités

**JOURS FÉRIÉS**

- Ven 25 décembre  
- Lundi 5 avril  
- Samedi 1<sup>er</sup> mai  
- Jeudi 13 mai  
- Lundi 24 mai



**HORAIRES DU 13/12/2020 AU 02/07/2021**  
**LA ROCHELLE > BORDEAUX**  
Pour les trains LA ROCHELLE PORTE DAUPHINE-ROCHFORT, se reporter à la fiche horaire de la ligne

**MISE A JOUR**  
**LE 26/11/20**

Cette fiche horaire est régulièrement mise à jour sur [ter.sncf.com/nouvelle-aquitaine](http://ter.sncf.com/nouvelle-aquitaine).  
Pensez à vous reporter aux renvois.

**LUNDI à VENDREDI (sauf fêtes)**

Mode de transport	N°	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER
Jours de circulation		La Rochelle	St-Jean-de-Marsac	St-Martin-de-Viel	St-Martin-de-Viel	St-Martin-de-Viel	St-Martin-de-Viel	St-Martin-de-Viel	St-Martin-de-Viel	St-Martin-de-Viel	St-Martin-de-Viel	St-Martin-de-Viel	St-Martin-de-Viel	St-Martin-de-Viel	St-Martin-de-Viel	St-Martin-de-Viel	St-Martin-de-Viel	St-Martin-de-Viel	St-Martin-de-Viel
Interurbain	864801	06:40	07:15	08:00	08:45	09:30	10:15	11:00	11:45	12:30	13:15	14:00	14:45	15:30	16:15	17:00	17:45	18:30	19:15
Correspondances																			
TER	864801	06:40	07:15	08:00	08:45	09:30	10:15	11:00	11:45	12:30	13:15	14:00	14:45	15:30	16:15	17:00	17:45	18:30	19:15

**RENVOIS**

Cercle aussi le 12 mai  
Cercle aussi le 12 mai

**LEGENDE**

Sam. : inclut les jours fériés suivants : 25/12/20, 01/01/21, 01/05/21, 08/05/21 et 13/05/21.  
Dim. : inclut les jours fériés suivants : 05/04/21 et 24/05/21.  
IC : Intercités

**JOURS FÉRIÉS**

- Ven 25 décembre  
- Lundi 5 avril  
- Samedi 1<sup>er</sup> mai  
- Jeudi 13 mai  
- Lundi 24 mai

**SAMEDI, DIMANCHE et FÊTES**

Mode de transport	N°	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER
Jours de circulation		La Rochelle	St-Jean-de-Marsac	St-Martin-de-Viel	St-Martin-de-Viel	St-Martin-de-Viel	St-Martin-de-Viel	St-Martin-de-Viel	St-Martin-de-Viel	St-Martin-de-Viel	St-Martin-de-Viel	St-Martin-de-Viel	St-Martin-de-Viel	St-Martin-de-Viel	St-Martin-de-Viel	St-Martin-de-Viel	St-Martin-de-Viel	St-Martin-de-Viel	St-Martin-de-Viel
Interurbain	864802	08:51	09:26	10:11	10:56	11:41	12:26	13:11	13:56	14:41	15:26	16:11	16:56	17:41	18:26	19:11	19:56	20:41	21:26
Correspondances																			
TER	864802	08:51	09:26	10:11	10:56	11:41	12:26	13:11	13:56	14:41	15:26	16:11	16:56	17:41	18:26	19:11	19:56	20:41	21:26

**RENVOIS**

Cercle aussi le 12 mai  
Cercle aussi le 12 mai

**LEGENDE**

Sam. : inclut les jours fériés suivants : 25/12/20, 01/01/21, 01/05/21, 08/05/21 et 13/05/21.  
Dim. : inclut les jours fériés suivants : 05/04/21 et 24/05/21.  
IC : Intercités

**JOURS FÉRIÉS**

- Ven 25 décembre  
- Lundi 5 avril  
- Samedi 1<sup>er</sup> mai  
- Jeudi 13 mai  
- Lundi 24 mai

**RENVOIS**

Cercle aussi le 12 mai  
Cercle aussi le 12 mai

**LEGENDE**

Sam. : inclut les jours fériés suivants : 25/12/20, 01/01/21, 01/05/21, 08/05/21 et 13/05/21.  
Dim. : inclut les jours fériés suivants : 05/04/21 et 24/05/21.  
IC : Intercités

**JOURS FÉRIÉS**

- Ven 25 décembre  
- Lundi 5 avril  
- Samedi 1<sup>er</sup> mai  
- Jeudi 13 mai  
- Lundi 24 mai

**L'info trafic en temps réel**  
• Suivez le fil twitter certifié @TERNouvelleAQ  
• Téléchargez l'appli SNCF

**Horaires, achat de billets, bons plans**  
• [ter.sncf.com/nouvelle-aquitaine](http://ter.sncf.com/nouvelle-aquitaine)  
• Téléchargez l'appli SNCF

**Allo TER**  
0 800 872 872  
Service à votre écoute  
• Préparez votre voyage avec un conseiller TER  
• Au lundi au vendredi de 8h30 à 19h30  
• Réservez le service d'assistance en gare

**TER Nouvelle-Aquitaine**  
La Région Nouvelle-Aquitaine

**INFOS TER**  
- Le transport des vélos à bord des trains TER Nouvelle-Aquitaine est autorisé dans les espaces dédiés (dans la limite des places disponibles, à ce moyen 6 places par train). SNCF se réserve le droit de refuser des vélos supplémentaires. Préparez votre voyage en consultant les conditions d'embarquement des vélos, sur le site [TER.SNCF.COM/NOUVELLE-AQUITAINE](http://ter.sncf.com/nouvelle-aquitaine), et sur l'assistant SNCF.

**INFOS TRAVAUX**  
Période de travaux programmés :  
- Du 15/02 au 12/03  
Retrouvez tous les horaires actualisés sur le site [TER.SNCF.COM/NOUVELLE-AQUITAINE](http://ter.sncf.com/nouvelle-aquitaine), et sur l'assistant SNCF.





*Joyeuses fêtes !*